

Province de Québec
Municipalité de Pierreville

Procès-verbal de la *séance ORDINAIRE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *lundi 10 avril 2017 à 19 h 30* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

SONT PRÉSENTS :

Madame les conseillères Denise Descôteaux et Mélanie Provencher ainsi que messieurs les conseillers Jean-Christophe Proulx, Marcel Lavoie et Michel Bélisle sous la présidence de monsieur André Descôteaux, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

01. MOMENT DE RECUEILLEMENT

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2017-04-057

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le point Affaires diverses ouvert.

01. Moment de recueillement;
02. Adoption de l'ordre du jour;
03. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2017;
04. Adoption des comptes payés et à payer;
05. Période de questions;
06. Amélioration du réseau routier – Travaux d'asphaltage 2017 – Demande de soumissions ;
07. Rapiéçage des rues – Octroi de contrat;
08. Nettoyage des puisards – Autorisation des travaux ;
09. Ministère des Transports – Demande de nettoyage des puisards ;
10. Réhabilitation rang Sainte-Anne (segment no. 11) – Octroi de contrat – Les Consultants S.M. Inc. ;
11. Réhabilitation du rang Sainte-Anne (segment no. 11) – Mode de financement pour la partie payable par la municipalité – 25% des coûts totaux ;
12. Règlement de zonage – Modification mineure – Approbation ;
13. Résolution afin de fermer ou d'abolir un chemin public et de le céder aux différents propriétaires qui les occupent depuis nombre d'années ;
14. Convention – Entre la Coopérative de Solidarité de Santé Shooner-Jauvin et la Municipalité de Pierreville ;
15. Remplacement temporaire – Adjointe à la direction – Approbation ;
16. Employés patinoire – secteur Notre-Dame – Autorisation de paiement des salaires ;
17. Défilé du 24 juin – Demande du Comité de la jeunesse de Pierreville – Autorisation d'emprunter les rues de la municipalité ;
18. Office municipal d'Habitation de Pierreville – Adoption des états financiers 2016 ;
19. Postes Canada, secteur Notre-Dame – Réduction des heures d'ouverture ;
20. Coalition québécoise pour le contrôle du tabac ;
21. Le Lien Maison de la Famille – Demande de contribution ;
22. Semaine de l'Action bénévole 2017 – Demande de partenariat ;
23. École Vincent-Lemire – Demande de contribution financière ;
24. Défi 911 – Autorisation de passage ;
25. Affaires diverses ;
 - a) Course de l'Île – Demande du Comité de la jeunesse de Pierreville – Autorisation d'emprunter les rues de la municipalité ;
26. Documents déposés;
27. Rapport des rencontres des élus durant le mois;
28. Période de questions;
29. Levée de l'assemblée.

03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 13 MARS 2017

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance régulière* du *13 mars 2017*, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE,

2017-04-058

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance ordinaire* du 13 mars 2017 et d'en autoriser la signature.

04. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT QUE les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 7 avril 2017;

EN CONSÉQUENCE,

2017-04-059

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*

Appuyée par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de la secrétaire/commis-comptable à l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je soussignée *Isabelle Tougas*, secrétaire/commis-comptable pour la Municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice financier 2017.

Isabelle Tougas
Secrétaire/commis-comptable

Déboursés directs

1	5920	Association des bénévoles du Lac St-Pierre - Aide financière pour le Bercethon2017 du CLSC	100.00 \$
2	5922	Comité des loisirs de Pierreville - Petite caisse pour inscriptions au soccer	300.00 \$
Sous-total des factures déjà payées			400.00 \$

Kilométrage, dépenses payées avec salaire

1		Lyne Boisvert -	
2		Guylaine Courchesne -	
3		Isabelle Tougas - Déplacement mars 2017	7.00 \$
4		Lyne Bertrand -	
5		Sylvain Bardier -	
6		Richard Fontaine -	
7		Éric Traversy -	
8		François Roy -	
Sous-total des factures déjà payées			7.00 \$

Prélèvements automatiques

1		Bell Canada - Février 2017	1 226.85 \$
2		Hydro-Québec - Décembre 2016 à février 2017	7 386.87 \$
3		Ministre du revenu du Québec - Remise D.A.S. mars 2017	5 065.48 \$
4		MRC Nicolet-Yamaska - 2e Quote part 2016	53 487.39 \$
5		Receveur général du Canada - Remise D.A.S. mars 2017	2 079.62 \$
6		Société de l'assurance automobile - Renouvellement d'immatriculations 2017	1 100.55 \$
7		Télus Mobilité - Cellulaires Maire & DG - Du 11 fév. Au 10 mars. 2017 - paiement par erreur de Sogetel (18.34)	134.38 \$
8		Visa Desjardins - Dépenses février 2017	160.22 \$
Sous-total des factures déjà payées			70 641.36 \$

Fournisseurs (dépenses 2017)

1	5923	Pineault Marie-André - Subvention gymnastique 2016-2017 (Émilie-Anne Allard)	99.50 \$
2	5924	Pineault Marie-André - Subvention ballet 2016-2017 (Jeanne Allard)	38.00 \$
3	5925	Pineault Marie-André - Subvention ballet 2016-2017 (Marie-Ange Allard)	65.00 \$
4	5926	Descôteaux André- Frais de déplacement mars, MRC, Lac à l'Épaulé, Technical Drummond.	241.50 \$
5	5927	Dostie Marie-Eve - Subvention ballet 2016-2017 (Boisvert Alicia)	47.50 \$
6	5928	Boisvert Lyne - Frais de déplacement mars, dossier Julie Courchesne, Technical Drummond, RDL	360.00 \$
7	5929	Bourque Stéphane - Subvention hockey 2016-2017 (Alexis Bourque)	67.50 \$
8	5930	Lanoie Josée - Subvention ballet 2016-2017 (Léonie Bourque)	60.00 \$
9	5931	Bourque Stéphane - Subvention hockey 2016-2017 (Samuel Bourque)	67.50 \$
10	5932	Buropro Citation - 3265 copies couleurs, 5564 copies noires	331.59 \$

11	5933	CNESST - Dossier Julie Courchesne	547.35 \$
12	5934	Bourque Michèle - Subvention cheerleading 2016-2017 (Camille Deschênes)	52.50 \$
13	5935	Bourque Michèle - Subvention snowbord 2016-2017 (Félix Deschênes)	300.00 \$
14	5936	Desmarais Protection - Batterie pour station de pompage	45.99 \$
15	5937	Dépanneur Pierreville - Essence camions mars 2017	216.56 \$
16	5938	Dépanneur Express - Diesel 2017	74.81 \$
17	5969	Gamelin François - 5/5 vers. Déneigement rues Pville et stationnement	8 761.07 \$
18	5939	Gamelin Gaston - 5/5 vers. Déneigement rues ND & ST	17 615.47 \$
19	5940	Gauthier Alain - Subvention ballet 2016-2017 (Daphné Gauthier)	40.25 \$
20	5941	Gauthier Serge - Subvention ballet 2016-2017 (Érika Gauthier)	47.50 \$
21	5942	Gauthier Alain - Subvention ballet 2016-2017 (Koralay Gauthier)	25.00 \$
22	5943	Gauthier Alain - Subvention ballet 2016-2017 (Mégane Gauthier)	80.25 \$
23	5944	Hamel Caroline - Subvention hockey 2016-2017 (Déyan Gauthier)	110.00 \$
24	5945	Hamel Caroline - Subvention hockey 2016-2017 (Maïly Gauthier)	110.00 \$
25	5946	Janelle Mario - Subvention baseball 2016 (Flavie Janelle)	46.25 \$
26	5947	L'Annonneur - Avis public pour assemblés publique dossier agrandissement Hôtel de Ville	149.47 \$
27	5948	Environnex - Test eaux usées Pierreville	179.36 \$
28	5949	Beausoleil Karine - Subvention danse 2016-2017 (Aryane Lefebvre)	81.06 \$
29	5950	Beausoleil Karine - Subvention danse 2016-2017 (Olivier Lefebvre)	48.29 \$
30	5951	Les Compteurs Lecomte Ltée - Gaskets et broches à sceller pour compteur	345.10 \$
31	5952	Les Services exp inc. - Glissement terrain rang de L'Ile	2 977.85 \$
32	5953	Petite caisse - Frais de poste, papeteries, essence ND, terrain de jeu ND, réunion de formation	221.95 \$
33	5954	Mégaburo - Papier 8.5" x 11", Papier de couleur 8.5" x 11", Crayons, colleur d'enveloppe	179.63 \$
34	5955	Patrick Morin - Tubes de néon, joint silicone, loctite	145.39 \$
35	5956	Régie d'eau du Bas Saint-François - Consommation d'eau mars, achat de pompe	16 949.57 \$
36	5957	Régie des déchets du Bas Saint-François - 4/12 quote-part 2017	15 747.11 \$
37	5958	Régie d'incendie Pierreville - St-François-Du-Lac	3 237.43 \$
38	5959	Linde - Renouvellement de location de bouteilles d'acétylène et oxygène 2017	202.60 \$
39	5960	Voiturex - Équipement pour projet Kayak	4 599.00 \$
40	5961	Pineault Marie-Andrée - Subvention théâtre 2016 (Guillaume Allard)	113.50 \$
41	5962	Roy Céline - Subvention ballet 2016-2017 (Anaëlle Bouchard)	47.50 \$
42	5963	Éric Champagne Architecte - Service d'architecte pour le projet d'agrandissement de l'Hôtel de Ville	10 131.88 \$
43	5964	Fusion Expert Conseil inc - Service d'ingénieurs pour le projet d'agrandissement de l'Hôtel de Ville	13 969.46 \$
44	5965	Municipalité Saint-Elphège - Sacs de plastique agricoles	170.00 \$
Sous-total des factures à payer			98 947.24 \$

Total des factures du mois	169 995.60 \$
-----------------------------------	----------------------

05. PÉRIODE DE QUESTIONS

La première période de questions débute à 19h34 et se termine à 20h00.

06. AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER – Travaux d'asphaltage 2017 – Demande de soumissions

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville désire procéder à des travaux de pose de béton bitumineux sur différentes rues lui appartenant ;

2017-04-060

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*

Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de demander des soumissions par le système électronique *SE@O* pour des travaux de pose de béton bitumineux dans les secteurs suivants :

- Une partie du rang Petit-Bois
- Une partie du rang Saint-Louis
- Une partie de la rue Ally

QUE les soumissions scellées portant la mention « *Travaux d'asphaltage 2017* » devront être parvenues avant le 8 mai 2017 à 11h00 au bureau municipal, situé au 26, rue Ally à Pierreville, pour y être ouvertes publiquement ;

QUE les soumissions devront être présentées sur le formulaire prévu à cet effet par la municipalité. La validité du cautionnement est de soixante (60) jours ;

QUE les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement ou d'un chèque visé au montant égal à 10% de la soumission en plus d'une copie de la police d'assurance responsabilité d'une valeur minimale de 1 000 000\$;

QUE le délai pour l'exécution des travaux est de trente (30) jours suivant la date de prise en considération ;

QUE la prise en considération aura lieu lors de la séance régulière du lundi 8 mai 2017 à 19h30 à l'Hôtel de ville, situé au 26, rue Ally à Pierreville ;

QUE la municipalité de Pierreville s'engage à n'accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

07. RAPIÉÇAGE DES RUES – Octroi de contrat

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville désire procéder à des travaux de rapiéçage sur différentes rues lui appartenant ;

EN CONSÉQUENCE,

2017-04-061

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de retenir les services de l'entreprise *PAVAGE 132* en ce qui concerne les travaux de rapiéçage à effectuer sur les routes appartenant à notre municipalité et n'excédant pas le montant prévu au budget 2017;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que ces travaux devront être terminés avant le 16 juin 2017 ;

QUE l'inspecteur municipal par intérim, Monsieur Sylvain Bardier, marquera au préalable les endroits à rapiéçer et qu'il assurera la supervision de ces travaux.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Rapiéçage des routes » 02 320 04 521

08. NETTOYAGE DES PUISARDS – Autorisation des travaux

CONSIDÉRANT qu'il est important de nettoyer les puisards de la municipalité afin d'enlever les sédiments et le sable contenus dans notre réseau ;

EN CONSÉQUENCE,

2017-04-062

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*
Appuyé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de contacter l'entreprise *VACUUM DRUMMOND* afin qu'elle procède au nettoyage des puisards sur le territoire de notre municipalité.

09. MINISTÈRE DES TRANSPORTS – Demande de nettoyage des puisards

CONSIDÉRANT que le Ministère des transports nettoie les puisards de ses routes, sur le territoire de la municipalité qu'aux trois (3) ans;

CONSIDÉRANT que nous avons nettoyé notre étang no. 1, il y a moins de quatre (4) ans et que celui-ci contenait énormément de sable;

CONSIDÉRANT que nous procéderons à une nouvelle vidange des boues de l'étang no. 1 en automne prochain;

EN CONSÉQUENCE,

2017-04-063

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'envoyer une lettre au Ministère des Transports pour demander d'effectuer le nettoyage des puisards à chaque année au lieu d'aux trois (3) ans, sur les routes 132 et 226, sur le territoire de notre municipalité.

10. RÉHABILITATION RANG SAINTE-ANNE (segment no. 11) – Octroi de contrat – Les Consultants S.M. Inc.

CONSIDÉRANT que la municipalité a obtenu l'accord de principe du Ministère des Transports, de la Mobilité Durable et l'Électrification des Transports (MTMDET) afin de se prévaloir de l'aide financière disponible offerte dans le volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) qui fait partie du Programme de réhabilitation du réseau routier locale (PRRRL) ;

CONSIDÉRANT les offres de services professionnels reçues le vendredi 17 mars pour l'élaboration des plans et devis, la surveillance de chantier et le contrôle qualitatif des matériaux requis pour le projet de réhabilitation du rang Sainte-Anne (segment no. 11) et la recommandation du service de génie de la MRC Nicolet-Yamaska suivant l'analyse des propositions reçues ;

EN CONSÉQUENCE,

2017-04-064

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le contrat de la réhabilitation du rang Sainte-Anne (segment no. 11) à la firme *LES CONSULTANTS S.M. Inc.* pour le mandat d'élaboration des plans et devis, de surveillance de chantier et de contrôle qualitatif des matériaux au coût forfaitaire de 19 800\$ (taxes en sus), dont un montant de 8 150\$ pour l'élaboration des plans et devis.

**11. RÉHABILITATION DU RANG SAINTE-ANNE (segment no. 11)
– Mode de financement pour la partie payable par la municipalité
– 25% des coûts totaux**

CONSIDÉRANT que la municipalité a obtenu l'accord de principe du Ministère des Transports, de la Mobilité Durable et l'Électrification des Transports (MTMDET) afin de se prévaloir de l'aide financière disponible offerte dans le volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) qui fait partie du Programme de réhabilitation du réseau routier locale (PRRRL) ;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit assumer 25% des coûts admissibles dans le cadre de ce programme ;

EN CONSÉQUENCE,

2017-04-065

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*

Appuyé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de financer les sommes liées à la réalisation du projet de réhabilitation du rang Sainte-Anne (segment no. 11) par le fonds général.

**12. RÈGLEMENT DE ZONAGE – Modification mineure -
Approbation**

CONSIDÉRANT l'adoption en mars dernier du nouveau règlement de zonage portant le numéro 160-2017 ;

CONSIDÉRANT que notre règlement de zonage a été transcrit par l'aménagiste du territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska et qu'une erreur s'est glissée dans l'article 22, intitulé « *Forme des bâtiments* » auquel avaient été omis les sous-articles 22.1 et 22.2 ;

CONSIDÉRANT que ce changement mineur ne modifie qu'un point du règlement et que cette version n'altère pas l'aspect général de notre règlement de zonage ;

EN CONSÉQUENCE,

2017-04-066

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*
Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver la nouvelle version du règlement 160-2017 de zonage.

13. Résolution afin de fermer ou d'abolir un chemin public et de le céder aux différents propriétaires qui les occupent depuis nombre d'années

CONSIDÉRANT que la localisation physique de parties de chemins ci-après désignées a changé depuis l'ouverture du cadastre de la paroisse Notre-Dame de Pierreville et de la paroisse St-Thomas de Pierreville ;

CONSIDÉRANT que certains chemins montrés au plan de cadastre actuel peuvent n'avoir jamais existé aux endroits montrés sur ce dit plan de cadastre ou avoir été construits à un endroit différent ;

CONSIDÉRANT qu'il est aujourd'hui difficile et parfois impossible de trouver les différents procès-verbaux d'ouverture, de même que les règlements de fermeture de ces dits chemins ;

CONSIDÉRANT que, suite au déplacement de ces chemins ou suite à leur élargissement ou redressement, il existe des parties de chemin désaffectées qui sont occupées par différents propriétaires depuis des dizaines d'années ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de fermer ou abolir ces parties de chemin en tant que chemin public et de céder aux différents propriétaires qui occupent depuis nombre d'années les lisières de terrain représentant l'ancienne assiette de ces chemins désaffectés ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité, en vertu des pouvoirs généraux que lui confère entre autre la Loi sur les compétences municipales, notamment l'article 4 alinéa 1 paragraphe 8, peut par résolution fermer ou abolir un chemin et céder contre contrepartie la lisière de terrain représentant la partie désaffectée ;

EN CONSÉQUENCE,

2017-04-067

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*
Appuyé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le préambule ci-dessus fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE la Municipalité ferme et abolisse en tant que chemin toute les parties de chemin suivantes :

La partie du chemin montrée sur le plan cadastral de la Paroisse Notre-Dame-de-Pierreville traversant la propriété de Gérard Bourgouin et de Suzanne St-Pierre, située sur une partie du lot 132 et de Jacques Descheneaux située sur une partie du lot 133 (Feuillet 1) ;

La partie du chemin montrée sur le plan cadastral de la Paroisse Notre-Dame-de-Pierreville traversant la propriété de Jean-Claude Lavoie, Cécile Traversy, Chantal Traversy, Donald Traversy, France Traversy, Gérard Traversy, Henri-Paul Traversy et Pauline Traversy, située sur une partie des lots 102, 105, 136 et 138 (Feuillet 2);

La partie du chemin montrée sur le plan cadastral de la Paroisse St-Thomas de Pierreville traversant la propriété de Ferme JMDC Inc. située sur une partie du lot 136 et de Jean-Marie Courchesne située sur une partie des lots 139 et 140 (Feuillet 3) ;

La partie du chemin montrée sur le plan cadastral de la Paroisse St-Thomas de Pierreville traversant la propriété de Ferme Les Deux B Enr. située sur une partie des lots 149, 152, 153 et 156 (Feuillet 4) ;

La partie du chemin montrée sur le plan cadastral de la Paroisse St-Thomas de Pierreville traversant la propriété de Ferme André Lemaire Inc. située sur une partie des lots 64 et 66 et de Isabelle Biron située sur une partie du lot 66 (Feuillet 5) ;

La partie du chemin montrée sur le plan cadastral de la Paroisse St-Thomas de Pierreville traversant la propriété de André Lemaire Inc. située sur une partie des lots 186 et 191 et de Ferme Marie-Victorin SENC. Située sur une partie des lots 187, 190, 191 et 192 (Feuillet 6) ;

La partie du chemin montrée sur le plan cadastral de la Paroisse St-Thomas de Pierreville traversant la propriété de Ferme Marie-Victorin SENC située sur une partie des lots 192. 193 et 195 et de Stéphane Allard et Marie-Andrée Pineault située sur une partie du lot 196 et Les Entreprises Stéphane Allard Inc sur une partie des lots 196 et 197 (Feuillet 7);

La partie du chemin montrée sur le plan cadastral de la Paroisse St-Thomas de Pierreville traversant la propriété de Alain Lemire, François Lemire et Serge Lemire située sur une partie des lots 512 et 515 et de Chantal Courchesne située sur une partie des lots 513 et 514 et de Marco Allard située sur une partie des lots 516, 517 et 518 et de Michel Gagnon, Claire Laforce, Ludovic Laforce, Suzanne Laforce, Yvon Laforce, Noëlliste Proulx et René Verville située sur une partie des lots 517-1 et 518-1 et de Réjeanne Desmarais située sur une partie du lot 519 (Feuillet 8);

La partie du chemin montrée sur le plan cadastral de la Paroisse St-Thomas de Pierreville traversant la propriété de Nicole Fournier située sur une partie des lots 446 et 531 et Isabelle Biron et Denis Courchesne sur une partie des lots 444, 445, 532 et 533 ainsi que Simone Dupuis sur une partie du lot 443 (Feuillet 9) ;

La partie du chemin montrée sur le plan cadastral de la Paroisse St-Thomas de Pierreville traversant la propriété de Maurice Lamontagne située sur une partie des lots 536, 538, 539 et 540 (Feuillet 10);

La partie du chemin montrée sur le plan cadastral de la Paroisse St-Thomas de Pierreville traversant la propriété de Sylvain Descôteaux située sur une partie du lot 575 et Ferme Noitlin Inc. située sur une partie des lots 576 et 577 et Cyrille Dupuis située sur une partie du lot 578 (Feuillet 11) ;

La partie du chemin montrée sur le plan cadastral de la Paroisse St-Thomas de Pierreville traversant la propriété de Ferme Du Remous Inc. située sur une partie du lot 835 et Yvette Dubé située sur une partie des lots 836 et 837 (Feuillet 12) ;

La partie du chemin montrée sur le plan cadastral de la Paroisse St-Thomas de Pierreville traversant la propriété de Claude Hamel située sur une partie du lot 862 et Jean-Paul Hamel située sur une partie du lot 863 et Eric Courchesne située sur une partie des lots 863 et 864 et Diane St-Amant située sur une partie du lot 864 et Pierre Bélisle située sur une partie des lots 866, 867 et 868 et Florian Gamelin située sur une partie des lots 870 et 871 (Feuillet 13) ;

La partie du chemin montrée sur le plan cadastral de la Paroisse St-Thomas de Pierreville traversant la propriété de Florianne Côté, Benoît Desrochers et Nancy Gauthier située sur une partie du lot 878 et Jules Hamel située sur une partie du lot 878 (Feuillet 14);

La partie du chemin montrée sur le plan cadastral de la Paroisse St-Thomas de Pierreville traversant la propriété de Pouvaco Inc. située sur une partie des lots 887, 888, 889, 890, 891 et 892 et Yvan Laforce située sur une partie des lots 893, 894, 895 et 896 (Feuillet 15) ;

La partie du chemin montrée sur le plan cadastral de la Paroisse St-Thomas de Pierreville traversant la propriété de Jean Traversy et Michel Traversy sur une partie du lot 897 et Céline Gill située sur une partie du lot 897 et Michel Traversy sur une partie du lot 897-4 et Gabrielle Gill et Jean-Jacques Richard sur une partie du lot 897 et Renée Blanchard et Carole Nadeau située sur une partie du lot 897 et Michel Lefrançois située sur une partie du lot 897 et Benoît St-Laurent sur une partie du lot 897 et Guylaine Côté et Edgar Rodriguez située sur une partie du lot 897 et Lucette Baril située sur une partie du lot 897 et Nicole Besner et Francine Dumouchel située sur une partie du lot 898 et René Blanchard et Carole Nadeau située sur une partie du lot 900 et Marie Rouillard située sur une partie des lots 898 et 900 et Richard Fontaine située sur une partie du lot 900-2 et Sylvie Boisclair située sur une partie du lot 900 et Roger Letendre située sur une partie du lot 902 (Feuillet 16);

La partie du chemin montrée sur le plan cadastral de la Paroisse Notre-Dame-de-Pierreville traversant la propriété de René Fontaine située sur une partie des lots 1140 et 1146 et Jean Fontaine située sur une partie du lot 1145 et Richard Bourgouin située sur une partie des lots 1147, 1150 et 1151 et Agri-Sidma Inc. située sur une partie des lots 1148 et 1149 (Feuillet 17) ;

QUE la Municipalité cède donc à chacun des propriétaires concernés la lisière de terrain qu'il occupe en considération du paiement des taxes qui lui ont été imposés sur sa propriété en fonction notamment d'une superficie qui inclut ladite lisière de terrain.

QUE le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière soient à signer les actes de cession, si nécessaire, en faveur des propriétaires concernés, à y faire toute déclaration supplémentaire et à y stipuler toute clause qu'ils jugeront appropriées.

14. CONVENTION – Entre Coopérative de Solidarité de Santé Shooner-Jauvin et la Municipalité de Pierreville

Le conseiller Jean-Christophe Proulx se retire puisqu'il est en conflit d'intérêt étant sur le c.a. de la Coop.

CONSIDÉRANT que la municipalité a demandé un avis juridique concernant le dossier de la Coopérative de Solidarité et de Santé Shooner-Jauvin, ci-après appelée *LA COOP* ;

CONSIDÉRANT que *LA COOP* est financé en partie par des fonds publics soit que le montant déboursé par la Municipalité de Pierreville serait de 18 780\$ pour l'année financière 2017 ;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit agir avec prudence et diligence ;

CONSIDÉRANT que la municipalité a consulté des aviseurs légaux concernant le dossier de *LA COOP* et ce, afin de rédiger une convention entre les deux (2) parties concernées ;

CONSIDÉRANT que cette convention fait partie intégrante en annexe au procès-verbal ;

2017-04-068
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*
Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de désigner le maire, Monsieur André Descôteaux et la directrice générale, Madame Lyne Boisvert comme mandataires afin de signer pour et au nom de la municipalité la convention entre les deux (2) parties.

15. REMPLACEMENT TEMPORAIRE – Adjointe à la direction - Approbation

CONSIDÉRANT que l'adjointe à la direction soit Madame Julie Courchesne est absente de son travail depuis le 13 février 2017 et qu'aucune date de retour n'est prévue ;

CONSIDÉRANT que le travail effectué par Madame Julie Courchesne doit être fait ;

CONSIDÉRANT que la directrice générale a dû autoriser des heures supplémentaires à effectuer à des dates préétablies ;

CONSIDÉRANT que la directrice générale est dans l'impossibilité de prendre ses heures de vacances étant donné l'ampleur du travail, le fait que nous sommes dans une année d'élection ainsi que par le manque de personnel ;

2017-04-069
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la directrice générale à procéder au paiement des heures supplémentaires effectuées par le personnel à leur taux horaire respectif ainsi que le paiement des heures de vacances de la directrice générale au taux horaire de Lyne Bertrand et ce, comme précédemment tout en tentant de respecter le salaire hebdomadaire de Madame Julie Courchesne qui ne lui est pas versé puisqu'elle est admissible à la CNESST.

16. EMPLOYÉS PATINOIRE – Secteur Notre-Dame – Autorisation de paiement des salaires

CONSIDÉRANT la résolution 2016-12-290 procédant à l'embauche des employés de la patinoire pour la saison décembre 2016 à février 2017 ;

CONSIDÉRANT que les conseillers ont décidé d'essayer une nouvelle grille salariale en optant pour un montant forfaitaire pour la saison ;

2017-04-070
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le paiement de 1 200\$ chacun aux employés de patinoire soit Messieurs Joé Desmarais et Alexander Trombley.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Salaire patinoire ND » 02 701 30 145

17. DÉFILÉ DU 24 JUIN – Demande du Comité de la jeunesse de Pierreville – Autorisation d'emprunter les rues de la municipalité

CONSIDÉRANT que le Comité de la jeunesse de Pierreville travaille pour mettre en œuvre un défilé de chars allégoriques dans le cadre de la fête nationale qui aura lieu le 24 juin en après-midi ;

CONSIDÉRANT que le défilé partira du Centre communautaire de Saint-François-du-Lac pour se terminer à l'hôtel de ville de Pierreville ;

CONSIDÉRANT que le comité doit avoir toutes les autorisations nécessaires pour concrétiser ce projet afin de faire une demande de permis d'événement auprès du Ministère des transports ;

EN CONSÉQUENCE,

2017-04-071

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le Comité de la jeunesse de Pierreville à emprunter les rues Georges, Tremblay et Ally de la Municipalité de Pierreville ;

QUE le comité devra demander l'autorisation de la Municipalité de Saint-François-du-Lac d'emprunter leurs rues municipales ainsi qu'au Ministère des transports d'utiliser le Pont David-Laperrière et la rue Maurault.

18. OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE PIERREVILLE – Adoption des états financiers 2016

CONSIDÉRANT la réception d'une copie des états financiers de l'Office municipal d'habitation de Pierreville pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 ;

EN CONSÉQUENCE,

2017-04-072

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver les états financiers 2016 de l'Office municipal d'habitation de Pierreville montrant des revenus de 119 526\$ et des dépenses totales de 232 817\$, représentant un déficit de 113 291\$ après capitalisation ;

QUE la Municipalité de Pierreville doit assumer 10% du déficit d'exploitation soit 11 329\$;

PUISQUE 11 818\$ ont déjà été versés par notre municipalité, un montant de 489\$ nous est redevable afin de finaliser l'année 2016.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Participation O.M.H.P. » 02 520 00 970

19. POSTES CANADA, secteur Notre-Dame – Réduction des heures d'ouverture

CONSIDÉRANT que nous avons pris connaissance dans une lettre datée du 27 mars dernier, de la décision de Postes Canada et ce, par l'entremise de Madame Judith Boulanger, gestionnaire de zone locale Bas-Richelieu, de réduire les heures d'ouverture du bureau du secteur Notre-Dame ;

CONSIDÉRANT que selon Postes Canada, la clientèle est restreinte entre 14h et 15h ainsi qu'après 17h durant la semaine ;

2017-04-073

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de demander à Postes Canada et ses gestionnaires de maintenir le service postal au comptoir au bureau de poste du secteur Notre-Dame et que l'installation de boîtes postales n'est pas envisageable.

20. COALITION QUÉBÉCOISE POUR LE CONTRÔLE DU TABAC

CONSIDÉRANT que le tabac est la cause la plus importante de maladies évitables et de décès prématurés au Québec, causant la mort de plus de 10 000 personnes chaque année ;

CONSIDÉRANT que l'épidémie du tabagisme est causée par une industrie qui utilise tous les moyens à sa disposition pour maximiser ses profits ;

CONSIDÉRANT que des centaines de municipalités du Québec ont déjà pris position pour encourager les gouvernements d'adopter des cibles audacieuses de réduction du tabagisme, pour protéger davantage les non-fumeurs ou pour éliminer la promotion du tabac, alors que d'autres ont-elles-mêmes adopté des interdictions de fumer ;

CONSIDÉRANT que les documents internes de l'industrie du tabac révèlent que de nombreuses municipalités au Québec ont été utilisées, à leur insu, pour promouvoir les intérêts des fabricants de tabac ;

CONSIDÉRANT que le Québec a endossé le traité international pour la lutte antitabac de l'Organisation mondiale de la Santé qui oblige les gouvernements d'instaurer des mesures visant à empêcher l'ingérence de l'industrie du tabac à tous les niveaux gouvernementaux ;

2017-04-074

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*
Appuyée par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le conseil municipal de Pierreville interpelle le gouvernement du Québec afin qu'il mette en œuvre les recommandations découlant de la Convention-cadre internationale de l'OMS pour la lutte antitabac concernant l'ingérence de l'industrie du tabac dans le développement des politiques de santé des gouvernements ;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU, d'envoyer cette résolution à nos députés locaux, à la ministre déléguée à la Santé publique, Madame Lucie Charlebois et à la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac.

21. LE LIEN MAISON DE LA FAMILLE – Demande de contribution

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de l'organisme *LE LIEN MAISON DE LA FAMILLE* afin de les aider lors de leur déménagement du 1^{er} juillet prochain ;

2017-04-075

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*
Appuyé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer un montant de 100\$ à l'organisme *LE LIEN MAISON DE LA FAMILLE*.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention – divers organismes » 02 701 90 990

22. SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE 2017 – Demande de partenariat

CONSIDÉRANT la missive reçue le 13 mars dernier, du Centre d'Action bénévole du Lac Saint-Pierre nous sollicitant une demande de partenariat dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole qui se tiendra du 23 au 29 avril 2017 ;

CONSIDÉRANT que certains de nos citoyens bénéficient des services de bénévoles ;

CONSIDÉRANT qu'il est très important de souligner l'implication et le travail des bénévoles ;

EN CONSÉQUENCE,

2017-04-076

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer un montant de 250\$ à l'événement annuel de reconnaissance qui se tiendra le 26 avril prochain.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention – divers organismes » 02 701 90 990

23. ÉCOLE VINCENT-LEMIRE – Demande de contribution financière

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière des députés du parlement au primaire de l'École Vincent-Lemire afin de poursuivre leur projet d'un débarcadère, débuté il y a trois (3) ans, et dont la dernière phase est de commencer les travaux d'un préau en mai prochain ;

CONSIDÉRANT qu'il est important d'encourager l'initiative de ces jeunes étudiants de notre milieu ;

EN CONSÉQUENCE,

2017-04-077

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer un montant de 200\$ à l'École Vincent-Lemire dans leur projet du débarcadère et la construction du préau.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention – divers organismes » 02 701 90 990

24. DÉFI 911 – Autorisation de passage

CONSIDÉRANT la demande reçue le 21 mars dernier de la part *DÉFI 911* pour obtenir un droit de passage ;

CONSIDÉRANT que ces cyclistes, au nombre d'une douzaine, pédalent pour la cause du *CLUB DES PETITS DÉJEUNERS* ;

EN CONSÉQUENCE,

2017-04-078

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le droit de passage du convoi Défi 911, le mardi 10 octobre prochain

25. AFFAIRES DIVERSES

A) COURSE DE L'Île – Demande du Comité de la jeunesse de Pierreville – Autorisation d'emprunter les rues de la municipalité

CONSIDÉRANT que le Comité de la jeunesse de Pierreville organise, en collaboration avec la Fondation Maman Dion, la course de l'Île qui se tiendra le 17 juin prochain et dont les profits seront redistribués aux enfants dans le besoin de la région ;

CONSIDÉRANT que cet événement sera grandiose puisque que la porte-parole Madame Josée Lavigueur en parle déjà sur les médias télévisés et sociaux ;

CONSIDÉRANT que l'autorisation d'utiliser les rues d'Odanak a déjà été reçue du conseil de bande et qu'une demande de permis d'événement a été envoyée au Ministère des Transports ;

EN CONSÉQUENCE,

2017-04-079

Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*
Appuyé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le Comité de la jeunesse de Pierreville à emprunter les rues Principales, Desmarais, Poirier, rang de l'île, Daneau, Descheneaux et 2^{ème} avenue.

26. DOCUMENTS DÉPOSÉS

1. COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE – Dossiers 415434, 414393 et 415443
2. RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU BAS SAINT FRANÇOIS – Procès-verbal du 27 mars 2017 et rapports mensuels de février et mars

27. RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS

Mesdames Denise Descôteaux et Mélanie Provencher, messieurs Jean-Christophe Proulx, Marcel Lavoie et Michel Bélisle ainsi que monsieur le maire, André Descôteaux font état des rencontres auxquelles ils ont assisté le mois dernier.

28. PÉRIODE DE QUESTIONS

La seconde période de questions débute à 20h48 et se termine à 21h10.

Quelques citoyens, citoyennes posent des questions sur ces différents sujets :

Coop de Solidarité de Santé Shooner-Jauvin
Descentes de bateaux
Projet bibliothèque et Hôtel de ville

29. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2017-04-080

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 21h10.

André Descôteaux, maire

Lyne Boisvert, directrice générale